Anonyme VIR DOMINI BENEDICTUS

[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.259]

© Jean Duron, 2020, Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, à 4, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.259), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 210^v-211, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(3e système du f. 210v; 1er et 2e systèmes, début du 3e système du f. 211)

DATATION - PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet.

UTILISATION LITURGIQUE

Saint Benoît (21 mars). Laudes.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,sol2,ut2,fa3 / bc

Cette disposition chorale peut s'exécuter de plusieurs manières : soit avec deux voix d'enfants soutenues par deux pupitres de voix d'hommes (*haute-contre*, *basse*), soit avec trois voix d'enfants accompagnées par un pupitre de voix d'hommes. L'ensemble est soutenu par une basse continue.

NOTES SUR LE TEXTE

L'Antiphonier de Montmartre, 1646, p. 277, propose un incipit légèrement différent de celui de cette antienne : « Vir Dei Benedictus omnium justorum... », que l'on retrouve dans plusieurs livres liturgiques comme le Le Diurnal monastique deposé par l'autorité du Pape Paul V, Paris, Pierre de Baye, 1701, p. 640.

TEXTE & TRADUCTION

Vir Domini Benedictus omnium justorum spiritu plenus fuit : ipse intercedat pro cunctis monasticæ professionis. Alleluya.

Homme du Seigneur, Benoît fut rempli lui seul de l'esprit admirable de tous les justes : qu'il intercède lui-même pour tous ceux qui font profession monastique. Alleluya.

(traduction : Jean Duron.)

ÉDITION MODERNE

Antoine Boesset, Sacred Music, Part 1: Motets and Hymns, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010, p. 153-155.